CSE & SSCT

Prévenir les risques psychosociaux

Les risques psychosociaux sont souvent renvoyés à la fragilité individuelle alors qu'ils trouvent leur origine dans l'organisation du travail. Ces deux jours donnent au CSE les modèles d'analyse et les leviers d'action collectifs.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
14 h · 2 jours	**Présentiel ou distanciel**	**Sur devis**	**Inscription après entretien de cadrage ; dates fixées d'un commun accord.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Membres titulaires et suppléants du CSE, membres de la CSSCT, référents et représentants de proximité.

PRÉREQUIS
Être élu, désigné ou exercer une mission de prévention au sein de l'entreprise. Aucun autre prérequis, sauf mention contraire dans le programme.

EFFECTIF
Individuel ou 2 à 10

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Définir les risques psychosociaux et leurs facteurs.
- Analyser l'organisation du travail comme source de risque.
- Exploiter les indicateurs disponibles dans l'entreprise.
- Contribuer à l'évaluation des risques psychosociaux.
- Construire des propositions de prévention collective.

03 Programme détaillé

M1 Comprendre les RPS · 2 h 30

- Sortir du registre individuel.
- Définitions, manifestations et atteintes à la santé.
- Facteurs de risque : charge, autonomie, reconnaissance, relations, conflits de valeurs.
- Distinction entre facteurs de risque, symptômes et conséquences.
- Atelier — Rattacher des situations décrites aux facteurs de risque correspondants.

M2 L'organisation en cause · 2 h 30

- Où se logent les causes.
- Charge de travail réelle, objectifs et moyens.
- Autonomie, marges de manœuvre et soutien.
- Management, reconnaissance et clarté des rôles.
- Atelier — Analyser l'organisation d'un service et ses facteurs de risque.

M3 Exploiter les indicateurs · 2 h 30
- Objectiver le problème.
- Absentéisme, turnover, accidents, inaptitudes et alertes.
- Enquêtes internes, questionnaires et leurs limites.
- Remontées des salariés et signaux faibles.
- Atelier — Analyser un tableau d'indicateurs et construire un diagnostic.

M4 Évaluer les RPS · 2 h 30
- Les inscrire dans le document unique.
- Méthodes d'évaluation des risques psychosociaux.
- Intégration au document unique et cotation.
- Rôle du CSE dans la démarche d'évaluation.
- Atelier — Formuler les observations du CSE sur l'évaluation des RPS.

M5 Construire la prévention · 2 h 00
- Agir sur les causes.
- Prévention primaire, secondaire et tertiaire.
- Actions organisationnelles et limites des dispositifs d'écoute.
- Propositions du CSE et argumentation.
- Atelier — Construire un plan de prévention des RPS proposé par le CSE.

M6 Agir en collectif · 2 h 00
- Porter le sujet dans la durée.
- Mobilisation du collectif d'élus et des salariés.
- Relations avec la direction, la médecine du travail et les acteurs externes.
- Suivi des actions et évaluation de leur efficacité.
- Atelier — Construire la feuille de route RPS du mandat.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel ou distanciel

LIEU / FORMAT
Formation individuelle ou groupe de 2 à 10 participants, en intra-cabinet ou en inter-cabinets.

MÉTHODES MOBILISÉES
• Pédagogie active : apports courts, ateliers et mises en situation.
• Travail sur des dossiers et situations réels anonymisés.
• Fiches-outils, modèles et plan d'action.
• Animation par un formateur expert du domaine.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• Analyse du besoin et recueil des attentes.
• Évaluation continue au fil des ateliers.
• Évaluation des acquis en fin de formation.
• Émargement, satisfaction et attestation individuelle.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation individuelle de fin de formation. Les durées, les conditions de financement et les exigences d'agrément applicables sont vérifiées au regard des textes en vigueur avant le démarrage de chaque action.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription après entretien de cadrage ; dates fixées d'un commun accord.

DÉLAI D'ACCÈS
Inscription après entretien de cadrage ; dates fixées d'un commun accord.

FINANCEMENTS POSSIBLES
• OPCO

FORMULE	DÉTAIL	TARIF
Tarif	Individuel ou 2 à 10	**Sur devis**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Besoins spécifiques étudiés en amont avec notre référent handicap.

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 26/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr